



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Circulaire n° 57

Moulins, le 5 juillet 2011

Le Préfet de l'Allier

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Département
En communication : Messieurs les Sous-Préfets de
MONTLUCON et de VICHY**

Objet : Commémoration de la Fête Nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la commémoration de la Fête Nationale du 14 Juillet, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises le Jeudi 14 Juillet 2011.

Je vous remercie également de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Jean-Luc MARX